

STATION 5 : Les zones humides d'arrière-dune

Elles sont aujourd'hui devenues des milieux naturels rares, et présentent par conséquent un intérêt écologique majeur. Du fait de cette raréfaction, les zones humides qui subsistent deviennent très recherchées par des espèces animales ou végétales. C'est pour cette raison que l'on observe une **diversité** beaucoup plus grande en espèces que dans le reste de la forêt. Mais, tout comme la forêt, ces milieux doivent être surveillés, et parfois faire l'objet de travaux pour limiter leur « fermeture », c'est à dire la disparition de la diversité de **faciès** qui les composent. C'est pourquoi des opérations de fauche, ou d'enlèvement d'arbres et arbustes (et notamment d'une espèce invasive très dynamique : le *Baccharis*) sont régulièrement effectuées. La création de mares vient



Pour éviter que ces milieux ne se ferment, la végétation doit parfois être broyée et enlevée (à droite, zones récemment fauchées, à gauche végétation haute comme avant la fauche).

également renforcer l'attractivité du site pour les espèces végétales et animales. En marge de ces milieux humides, on trouve des boisements dits hygrophiles, pouvant être composés d'Aulne glutineux [*Alnus glutinosa* (L.) Gaertn. (1790)], mieux connu sous le vocable de Vergne (ou, en Gascon : vèrn, bern). Cet arbre à bois rouge, utilisé en ameublement, a aussi des vertus médicinales : son écorce est utilisée en décoctions contre l'angine et les pharyngites. Ses fruits se nomment samares, et sont contenus dans des petits cônes nommés strobiles.



Paysage rare sur notre littoral, celui des étangs en arrière-dune.